

REPUBLIQUE FRANCAISE



DOSSIER : N° PC 083 005 23 A0008
Déposé le : 30/11/2023
Demandeur : Madame Colling Marjorie
Nature des travaux : Maison individuelle +
Garage
Sur un terrain sis à : à Artignosc-Sur-Verdon
(83630)
Référence(s) cadastrale(s) : B 523

COMMUNE d'Artignosc-Sur-Verdon

ARRÊTÉ 2024-04-028
accordant un permis de construire
au nom de la commune de Artignosc-Sur-Verdon

Le Maire de la Commune de Artignosc-Sur-Verdon

VU la demande de permis de construire présentée le 30/11/2023 par Madame Colling Marjorie,
VU l'objet de la demande

- pour Maison individuelle + Garage ;
- sur un terrain situé à Artignosc-Sur-Verdon (83630) ;
- pour une surface de plancher créée de 103,36 m²;

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé de 6 juin 2016 ;

Vu la Déclaration préalable de division n° DP 083 005 23 A0014 accordée le 11/05/2023 ;

Vu les pièces complémentaires en date du 22/01/2024 et du 04/03/2024 ;

Vu l'avis d'Enedis en date du 20/12/2023 ;

ARRÊTE

Le présent Permis de Construire est **ACCORDE**.

Artignosc-Sur-Verdon, le 03/04/2024
Le Maire,
Serge CONSTANS



NOTA BENE : La présente autorisation peut être le fait générateur de taxes et de participations d'urbanisme. Vous recevrez un avis d'imposition de la part des services de l'Etat ultérieurement.

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.